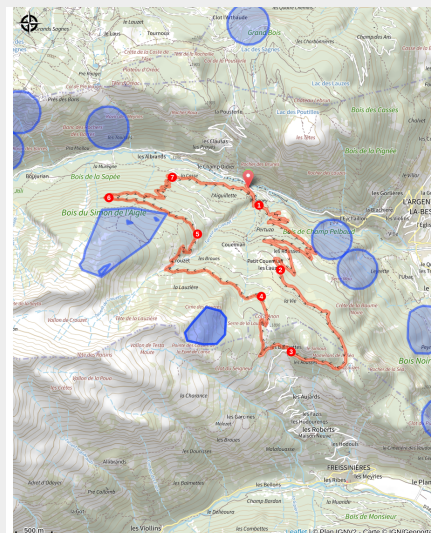


VTTAE N°07 - Col des Lauzes / Col d'Anon

Hautes-Alpes



(Thibaut BLAIS)



Attention, chaque hiver, la passerelle du torrent du Crouzet au km17 est démontée, elle n'est remise en place qu'au printemps pour franchir le torrent.

Un parcours situé principalement en forêt offrant un beau point de vue sur la vallée de Freissinières et du Fournel.

Sapinière au sous-bois sombre, mélézin lumineux où paissent les brebis, clairières... Ce parcours situé principalement en versant nord du vallon du Fournel offre une incursion en hauteur dans la vallée de Freissinières juste le temps de jouir du panorama, avant d'attaquer une descente technique !

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 2 h 30

Longueur : 17.0 km

Dénivelé positif : 1052 m

Difficulté : Bleu (facile)

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme

Itinéraire

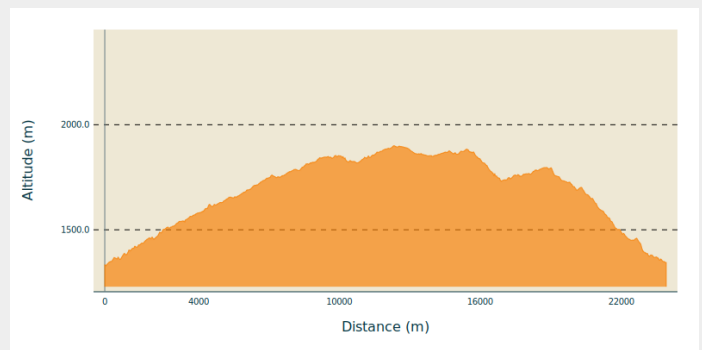
Départ : Après le pont du Sapey en direction du Col d'Anon, L'Argentière-La Bessée

Arrivée : Après le pont du Sapey en direction du Col d'Anon, L'Argentière-La Bessée

Balisage : 🚩 VTT FFC boucle locale

Communes : 1. L'Argentière-la-Bessée
2. Freissinières

Profil altimétrique

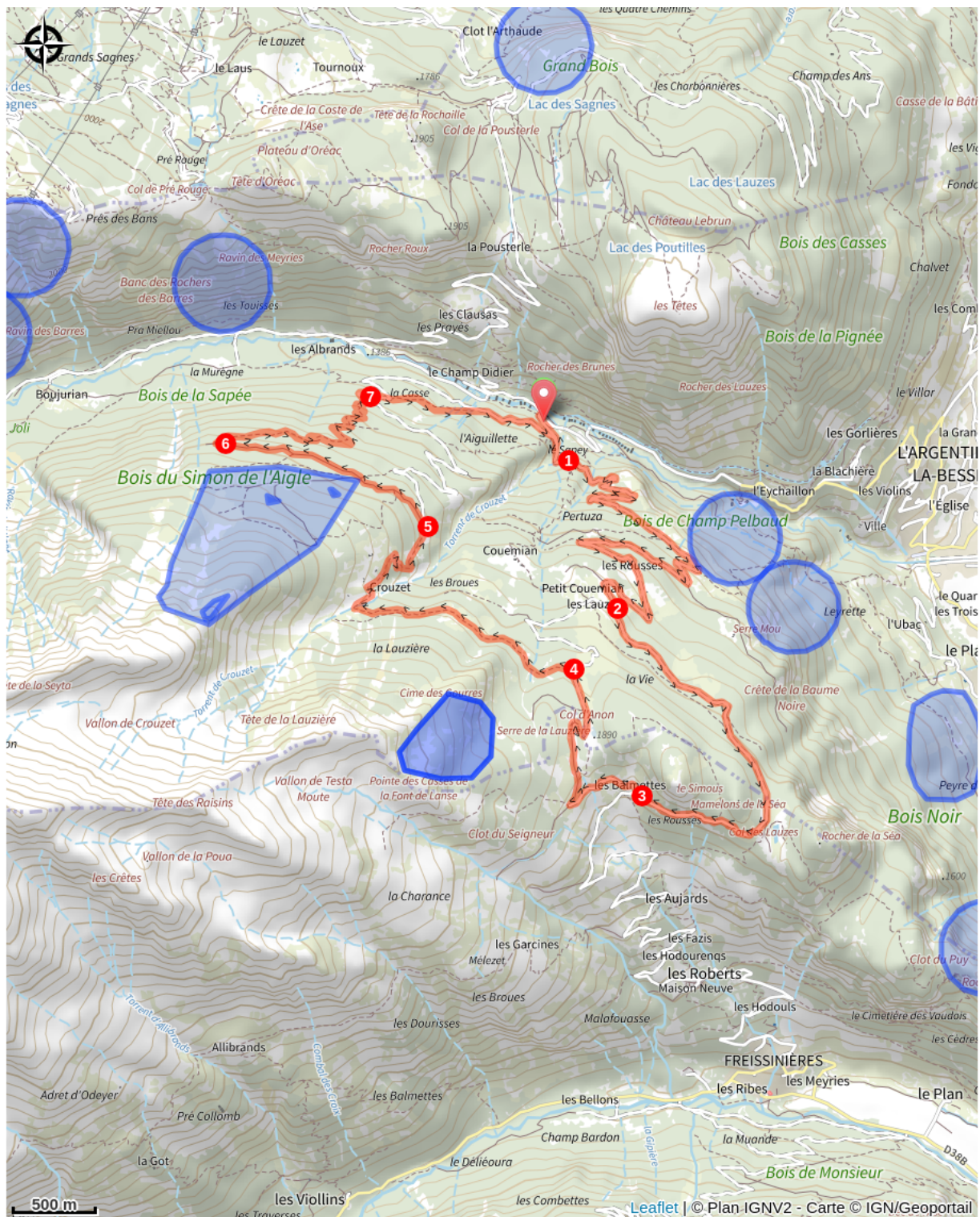


Altitude min 1329 m Altitude max 1900 m

Le parcours débute tout de suite sur une piste forestière.

1. Après le premier virage, prendre à gauche la piste pour le col d'Anon qui va monter entre boisements et clairières.
2. À 1750 m d'altitude, avant la bergerie des Lauzes, s'orienter à gauche sur la piste partant à flanc puis débouchant au col des Lauzes. Voici la vallée de Freissinières. Poursuivre ensuite sur la piste offrant de belles vues sur la vallée.
3. Vers la cabane pastorale des Balmettes, s'engager sur la piste montante à droite en direction du col d'Anon.
4. En contrebas de celui-ci, prendre à gauche sur le sentier menant, quasiment à flanc, au torrent du Crouzet. Descendre ensuite vers le chalet récemment rénové et poursuivre la descente sur un sentier raide. **Les portions à flanc sont quelques fois en dévers et la pratique du VTTAE peut s'avérer plus technique ici.**
5. S'orienter à gauche pour emprunter une piste qui remonte - piste boueuse sur le haut !!
6. Prendre à droite et descendre sur un sentier en contrebas qui zig-zague ensuite. **L'inertie du VTTAE peut rendre le passage de quelques épingles plus difficile.**
7. Retrouver plus bas une piste qui ramène tranquillement au point de départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B007-col-des-lauzes-col-danon-7261>

S'informer de la présence des chiens de protection des troupeaux : <https://www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/pleine-nature>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclie>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

Dans L'Argentière-La-Bessée, suivre la direction du vallon du Fournel et des Mines d'Argent (depuis le rond-point du Wagonnet). La route monte au-dessus du village sur la D423 en direction du pont du Sapey à 1 320 m.

Parking conseillé

Parking après le pont du Sapey en direction du Col d'Anon, L'Argentière-La Bessée

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins

Thierry Maillet : thierry.maillet@ecrins-parcnational.fr

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne

Virginie Dos Santos : ogm.vds@gmail.com

Blandine Amblard : ogm.amblard@gmail.com

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétras-lyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétras-lyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :

- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1850m d'altitude !

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>